

CONVENTION
ASSOCIATION UNIS-CITE ET POINT INFO JEUNESSE HAUTS DE ROUEN
PROGRAMME NATIONAL « CINEMA ET CITOYENNETE »

Entre

L'Association Unis-cité

Agréée par le Ministère de la ville et de la jeunesse, par le Ministère de l'Education Nationale et par
l'Agence du Service Civique.

Antenne de Rouen

C/O UFCV

76 rue Martainville

76000 ROUEN

Représentée par M. GRIALOU Pascal Coordinateur Territorial

Et

Le Point Info Jeunesse des Hauts de Rouen (Ville de ROUEN)

Représentée par Mme Christine ARGELES, adjointe au Maire chargée de la Culture, de la Jeunesse et de la
Vie étudiante, habilitée par la délibération du X (date à confirmer) mai 2016
dénommé ci-après la structure partenaire

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 : Objet de la Convention

La présente convention établit les conditions générales et les moyens de réalisation de la participation d'une équipe de 5 jeunes volontaires de l'Association d'Unis-Cité à un projet de réalisation de « séances ciné-débat » au sein de la structure partenaire dans le cadre du programme national « Les volontaires cinéma et citoyenneté », en partenariat avec le Centre national de la Cinématographie et de l'image animée (CNC).

Article 2 : Nature et objectifs du projet

Dans le cadre du grand programme « Citoyens de la Culture » lancé par le Ministère de la culture, **l'association Unis-Cité et le CNC ont mis en place un programme citoyen** mobilisant 330 jeunes en Service Civique et dont la mission est d'organiser et animer des « séances ciné-débat » dans les collèges et lycées de France (16 départements).

Ce programme national s'inscrit également dans une dynamique impulsée par le Ministère de la culture visant à **favoriser l'accès de tous à la culture et à renforcer la citoyenneté des jeunes collégiens et lycéens, en utilisant le cinéma comme outil de lecture et de compréhension du monde, de la société.**

Le projet consiste à programmer et animer des « séances ciné-débat » dans les établissements sur le temps périscolaire donc de loisirs des élèves en complément des dispositifs autour du cinéma existants sur le temps scolaire (notamment « Collège au Cinéma » ou « Lycée au cinéma ».)

Ces séances seront également menées dans les établissements socioculturels.

Ce projet, mis en œuvre par « **les pairs** » (**les jeunes vers les jeunes**), a pour objectif de contribuer au développement de la culture cinématographique des jeunes et de **créer un lien générationnel et citoyen autour du cinéma. Ces séances cinéphiles sont l'occasion d'échanger entre jeunes sur des thèmes de société et de citoyenneté** émanant des films projetés.

Article 3 : Moyens de réalisation de « séances ciné-débat » au sein de la structure partenaire

3.1. Un corpus de qualité

Le CNC et la DGESCO ont composé un « corpus de qualité », catalogue de **26 films issus d'une sélection** parmi des films primés par des lycéens (dans le cadre du Prix Jean Renoir) ou déjà projetés dans le cadre du dispositif « Collège au cinéma ».

Les droits de diffusion ont été acquittés par le CNC (voir liste ci-jointe).

3.2. Les moyens humains de réalisation des « séances ciné-débat »

- **Une équipe de 5 jeunes, encadrés et accompagnés par un coordinateur/tuteur H/F, salarié de l'Association Unis-Cité¹.**

Trois jours par semaine, ils sont accueillis, dans les locaux d'une structure partenaire – le Point Information Jeunesse des Hauts-de-Rouen – afin de pouvoir préparer leurs séances, démarcher des établissements, animer des séances débat dans les établissements.

Les jeunes volontaires s'engagent à mener des séances de ciné-débat au sein de la structure accueillante (nombre et fréquence à définir) ainsi qu'à participer aux activités de la structure lorsque celle-ci les sollicite et ce en accord avec leur coordinateur territorial. Ces activités peuvent être liées au cinéma et à la citoyenneté, mais également à d'autres aspects du projet de la structure partenaire.

Les jeunes volontaires mobilisés en engagement de Service Civique sur ce programme sont couverts dans le cadre leurs activités par l'assurance² de l'association.

- **Un interlocuteur Référent H/F, identifié au sein de la structure partenaire : M. Claude DENEUVE, responsable du Point Info Jeunesse des Hauts-de-Rouen**

Ce Référent sera le contact privilégié du coordinateur/tuteur et des jeunes en Service Civique, afin de les aider à mettre en place leurs missions.

Le coordinateur/tuteur Unis-Cité sera en relation régulièrement avec le Référent pour un suivi du projet et d'éventuels réajustements de fonctionnement, le cas échéant. Un échange préalable à l'intervention des jeunes aura lieu si possible entre le Référent et le coordinateur/tuteur.

3.3. Les moyens matériels :

L'établissement mettra à disposition des volontaires une salle ainsi qu'un ordinateur avec accès un internet, trois jours par semaine.

Pour les séances, au sein de la structure partenaire, **des moyens techniques seront nécessaires, si possible mis à disposition par la structure partenaire.**

¹ Depuis 20 ans, l'association Unis-Cité développe un réseau en s'appuyant sur un concept original en matière de solidarité, mettant au cœur de son projet les jeunes de 16 à 25 ans et leur motivation à agir pour l'autre pendant une étape de leur vie.

Mobilisés pendant 6 à 9 mois et organisés en équipes, les volontaires rendent visite à des personnes âgées isolées, accompagnent des familles dans les quartiers populaires pour adopter des éco gestes ou créent du lien social... Indemnisés pendant leur engagement, les volontaires bénéficient d'un accompagnement, d'une formation citoyenne et d'une aide à la préparation de leur projet d'avenir. S'appuyant sur des méthodes éprouvées, et sur une équipe de 200 professionnels salariés, le réseau Unis-Cité accompagne au plus près les jeunes dans leur engagement en mobilisant chaque année près de 2500 jeunes en Service Civique, répartis sur 50 villes en France dans 12 régions. L'association Unis-Cité est agréée par le Ministère de la ville et de la jeunesse, par le Ministère de l'Education Nationale et par l'Agence du Service Civique. www.uniscite.fr

² L'assurance est prise à la Macif, CS 80000, 79055 NIORT CEDEX 9 par le biais du contrat Multigarantie Activités Sociales (MAS Organismes Sociaux) n°8252015

- Une salle disposant d'un écran, d'un tableau blanc numérique ou d'un mur permettant de projeter en grand format ; une salle où l'on peut faire le noir.
- Un vidéoprojecteur, un lecteur DVD ou ordinateur (avec accessoires nécessaires : télécommandes, fils de raccordements...)
- Du matériel permettant d'amplifier le son (enceintes et fils de raccordement...)

Article 4 : Suivi – Evaluation - Médiation

Le coordinateur/tuteur Unis-Cité et le Référent de la structure partenaire s'engagent mutuellement à contribuer aux conditions de réussite des projections des jeunes volontaires. Pour ce faire, ils échangeront autant que de besoin, et dans le respect du cadre défini par le Service Civique.

En tant que Responsable nationale du programme Cinéma & Citoyenneté, Hanna Allouch se tient à disposition en cas d'éventuelles difficultés locales ne parvenant pas à être réglées entre les parties prenantes. Hanna ALLOUCH – hallouch@uniscite.fr - 07 62 01 26 57

Fait à Rouen, le

La structure partenaire

Mme Christine ARGELES

Adjointe au Maire de ROUEN, chargée de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie étudiante

P/O L'Association Unis-cité
Le Coordinateur territorial
M. GRIALOU Pascal